

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRPE/2002/8
28 mars 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE)
(10-14 juin 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION^{1, 2, 3}

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
du lundi 10 juin 2002 à 14 heures 30
au vendredi 14 juin 2002 à 17 heures 30

¹ Suite à la décision du GRPE et au consentement donné par le WP.29 à sa cent-vingt-sixième session, cinq réunions informelles distinctes précéderont ou suivront la quarante-quatrième session proprement dite (TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 76 et 77). Les services d'interprétation seront assurés.

² Les procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir l'une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0039), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou romain.hubert@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 72402).

³ Dans un souci d'économie, il a été décidé que les documents officiels expédiés par courrier ne seraient plus distribués en salle. Les participants sont priés de bien vouloir se rendre à la réunion munis de leur propre exemplaire. Les documents de travail mentionnés dans l'ordre du jour peuvent aussi être consultés par l'intermédiaire de l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la pollution et de l'énergie.

a) **Réunion informelle du groupe de travail du GRPE sur la mise au point d'un cycle d'essais mondial sur les émissions des motocycles (WMTC)**

qui se tiendra le lundi 10 juin 2002, de 14 heures 30 à 17 heures 30.

L'ordre du jour sera établi par le secrétariat du WMTC et distribué aux membres du groupe avant la réunion.

b) **Réunion informelle du groupe de travail du GRPE sur le programme de mesure des particules (PMP)**

qui se tiendra le mardi 11 juin 2002, de 9 heures 30 à 12 heures 30.

L'ordre du jour sera établi par le secrétariat du PMP et distribué aux membres du groupe avant la réunion.

c) **Réunion informelle du groupe de travail du GRPE sur la procédure d'homologation à l'échelle mondiale des moteurs de poids lourds (WHDC)**

qui se tiendra le mardi 11 juin 2002, de 14 heures 30 à 17 heures 30.

L'ordre du jour sera établi par le secrétariat du WHDC et distribué aux membres du groupe avant la réunion.

d) **Réunion informelle du groupe de travail du GRPE sur les émissions hors cycle**

qui se tiendra le mercredi 12 juin 2002, de 9 h 30 à 12 h 30.

L'ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe de travail sur les émissions hors cycle et distribué aux membres du groupe avant la réunion.

e) **Réunion informelle du groupe de travail du GRPE sur les systèmes harmonisés à l'échelle mondiale d'autodiagnostic pour véhicules utilitaires lourds**

qui se tiendra le mercredi 12 juin 2002, de 14 h 30 à 17 h 30, et le vendredi 14 juin 2002, de 14 h 30 à 17 h 30.

L'ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe de travail et distribué aux membres du groupe avant la réunion.

f) **Quarante-quatrième session du GRPE proprement dite**

qui s'ouvrira le jeudi 13 juin 2002 à 9 h 30 et s'achèvera le vendredi 14 juin 2002 à 12 h 30¹.

¹ Dans un souci d'économie, il a été décidé que les documents officiels expédiés par courrier ou consultables sur le site Web ne seraient plus distribués en salle. Les participants sont priés de bien vouloir se rendre à la réunion munis de leur propre exemplaire. (L'adresse du site Web du WP.29 est: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>; cliquer sur GRPE et chercher «working documents».)

Point de l'ordre du jour

Documents

1. RÈGLEMENT N° 49 [ÉMISSIONS DES MOTEURS DIESEL (À ALLUMAGE PAR COMPRESSION), MOTEURS À GAZ NATUREL ET MOTEURS À GPL (À ALLUMAGE COMMANDÉ)]
 - 1.1 Le GRPE a décidé de procéder à un examen final de la proposition de projet de série 04 d'amendements. TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 9 à 14
 - 1.2 Procédures d'homologation à l'échelle mondiale des moteurs de poids lourds (WHDC)

Le GRPE devrait recevoir des informations sur la mise au point d'une méthode d'essai pour le contrôle des émissions, qui fait l'objet de la réunion tenue avant la session du GRPE (voir c) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 5 et 6
 - 1.3 Émissions hors cycle

Le GRPE devrait recevoir des informations sur les travaux du groupe sur les émissions hors cycle. Le Président donnera un aperçu des travaux de la réunion tenue avant la session du GRPE (voir d) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 7 et 8
 - 1.4 Systèmes d'autodiagnostic pour véhicules utilitaires lourds

Le Président du groupe sur les systèmes d'autodiagnostic pour véhicules lourds informera le GRPE sur la réunion tenue le 22 février 2002 et sur la réunion tenue avant la session du GRPE (voir e) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 15 à 20
2. PROGRAMME DE MESURE DES PARTICULES (PMP)

Le Président du groupe informel sur le PMP rendra compte au GRPE des résultats de la réunion tenue avant la session du GRPE (voir b) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/43, par. 21 à 24

Point de l'ordre du jour

Documents

3. MISE AU POINT D'UN CYCLE D'ESSAIS MONDIAL SUR LES ÉMISSIONS DES MOTOCYCLES (WMTC)

Le Président du groupe informel sur le WMTC informera le GRPE des résultats de la validation du cycle d'essais et de la réunion tenue avant la session du GRPE (voir a) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 25 à 29

4. AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS CEE

4.1 Règlement n° 67 (Équipements spéciaux pour GPL)

Le GRPE a décidé d'étudier la proposition visant à incorporer dans le Règlement des dispositions concernant les conteneurs entièrement composites, et les embouts de remplissage GPL.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 30 à 36
TRANS/WP.29/GRPE/2002/1
TRANS/WP.29/GRPE/2002/10

4.2 Règlement n° 83 (Émissions des véhicules des catégories M1 et N1)

Le GRPE devrait examiner une proposition que l'expert de la Commission européenne doit présenter pour adapter le Règlement en fonction de la proposition de révision de l'annexe 13 de la Directive 70/220/CEE.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 50

4.3 Règlement n° 101 (Émissions de CO₂ et consommation de carburant des véhicules des catégories M1 et N1)

Le GRPE est invité à procéder à un examen final de la proposition concernant les dispositifs antipollution par régénération discontinue. Le document contenant cette proposition devrait être transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 à sa session de 2002, en tant que projet de complément 5 au Règlement.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 40 et 41
TRANS/WP.29/2002/39

Point de l'ordre du jour

Documents

4.4 Règlement n° 103 (Convertisseurs catalytiques de remplacement)

Le GRPE souhaitera peut-être examiner à nouveau une proposition visant à mettre à jour les dispositions techniques du Règlement, afin d'éliminer certaines difficultés d'interprétation. Il devrait examiner une proposition qui pourrait être présentée par l'expert de la Commission européenne pour adapter le Règlement en fonction de la proposition de révision de l'annexe 13 de la Directive 70/220/CEE.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 42 à 44 et 50

4.5 Règlement n° 110 (Organes spéciaux pour GNC)

Reprise de l'examen de la proposition de complément au Règlement afin de distinguer, par marquage, les organes éprouvés à très basses températures. Le GRPE a aussi décidé d'examiner la question de l'adoption de dispositions pour les moteurs bicarburant présentées par l'ENGVA.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 45 à 48
TRANS/WP.29/GRPE/2001/7
TRANS/WP.29/GRPE/2002/3
TRANS/WP.29/GRPE/2002/4
TRANS/WP.29/GRPE/2002/6
TRANS/WP.29/GRPE/2002/7

5. CONVERTISSEURS CATALYTIQUES DE REMPLACEMENT POUR VÉHICULES ÉQUIPÉS D'UN SYSTÈME D'AUTODIAGNOSTIC

Le GRPE souhaitera peut-être examiner une proposition de la Communauté européenne, fondée sur la proposition visant à réviser l'annexe 13 de la Directive 70/220/CEE, si elle est disponible.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 50

6. APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE LA CEE AUX VÉHICULES HYBRIDES

Le GRPE souhaitera peut-être continuer à examiner les résultats des dernières réunions du groupe informel.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 51 à 53
TRANS/WP.29/GRPE/2002/9

7. VÉHICULES FONCTIONNANT À L'HYDROGÈNE

Le GRPE pourrait être informé de l'avancement des travaux du groupe informel.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 54 à 57

Point de l'ordre du jour

Documents

8. PUISSANCE DES MOTEURS DESTINÉS
À DES ENGINS MOBILES NON ROUTIERS
ET DES TRACTEURS AGRICOLES

En reprenant l'examen d'une proposition de nouveau projet de règlement, le GRPE a décidé d'examiner les modifications supplémentaires proposées par l'Italie.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 58 à 60
TRANS/WP.29/GRPE/2001/4
TRANS/WP.29/GRPE/2001/4/Add.1

9. VÉHICULES PORTANT PEU ATTEINTE
À L'ENVIRONNEMENT

Le GRPE souhaitera peut-être procéder à un échange de vues sur les objectifs en matière de réglementation concernant les véhicules portant peu atteinte à l'environnement.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 63 et 64

10. ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR
LES PRESCRIPTIONS NATIONALES ET
INTERNATIONALES CONCERNANT
LES ÉMISSIONS²

Le GRPE souhaitera peut-être poursuivre l'échange de vues sur l'évolution des législations nationales et des prescriptions internationales.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 61 à 66

11. QUESTIONS DIVERSES

11.1 Table ronde sur les «nouvelles technologies de propulsion des véhicules» (résultats et suivi)

Le GRPE pourrait examiner les résultats et les activités de suivi de la Table ronde, tenue le 20 février 2002.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 67

11.2 Évolution de la qualité des carburants

Le GRPE souhaitera peut-être poursuivre l'examen de la question des spécifications futures pour les carburants, qui sont étroitement liées à l'évolution de la technologie des moteurs.

TRANS/WP.29/GRPE/43,
par. 68 à 74

² Les délégations sont invitées à présenter de brèves communications sur l'état le plus récent des prescriptions nationales et, le cas échéant, à les compléter oralement.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference Date

Delegation/Participant of Country, Organisation or Agency

Participant Family Name First Name

Mr.

Mrs.

Ms

Participation Category

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	Observer Organisation <input type="checkbox"/>	Participating <u>From / Until</u>
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>	From <input type="text"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please specify below) <input type="checkbox"/>	Until <input type="text"/>

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so **PLEASE TICK HERE**

Document Language Preference: English French Other

Official Occupation (in own country) <input type="text"/>	Passport or ID number <input type="text"/>	Valid Until <input type="text"/>
Official Telephone No. <input type="text"/>	Fax No. <input type="text"/>	E-mail Address <input type="text"/>
Permanent Official Address <input type="text"/>		
Address in Geneva <input type="text"/>		

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO. IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official



UNITED NATIONS GENEVE
 CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
LONG DURATION / EXPERT FORM

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer	
Signature of Authorizing Officer	
Section stamp and date	

Please attach a recent
COLOUR photograph
 here if form is sent by
 post in advance of
 conference date. Please
 print your name on the
 reverse side of the
 photograph.

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY

ID CARD NUMBER :	VALID FROM :	VALID UNTIL :
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>